

COMMUNIQUE DE PRESSE
23 novembre 2011

***Le Centre hospitalier Sainte-Anne et la Fondation hospitalière Sainte-Marie
reprennent les activités de l'IPP
(Institut de Puériculture et de Périnatalité de Paris)
pour développer un pôle de référence dédié à l'enfance***

Sur décision du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 23 novembre 2011, l'offre de reprise conjointe entre le Centre hospitalier Sainte-Anne et la Fondation hospitalière Sainte-Marie a été retenue.

Ces 2 établissements vont ainsi reprendre, à compter du 1^{er} décembre 2011 l'intégralité des activités de l'IPP à l'exception des activités de gynécologie-obstétrique et de néonatalogie qui sont transférées à l'AP-HP.

L'ambition du Centre hospitalier Sainte-Anne et de la Fondation hospitalière Sainte-Marie est de renforcer la vocation du « nouvel IPP » dans sa dimension de site de référence dans le champ de l'enfance, sur le plan sanitaire et médico-social, dans le domaine de l'enseignement, de l'innovation et de la recherche.

Une reprise qui préserve le savoir-faire reconnu de l'IPP et l'emploi des 105 salariés...

A compter du 1^{er} décembre 2011, les activités de l'IPP seront reprises conjointement par le Centre hospitalier Sainte-Anne et la Fondation hospitalière Sainte-Marie, afin de préserver et de pérenniser le collectif de compétences et le savoir-faire reconnu de l'IPP pour la prise en charge des jeunes enfants et des familles :

• **Pour la Fondation hospitalière Sainte-Marie**

- Les activités médico-sociales : une PMI (Protection Maternelle et Infantile), un SAPPH (Service D'accompagnement Parentalité Personnes Handicapées), un CAMSP (Centre Aide Médico-social Précoce)
- L'activité d'enseignement aux diplômés d'état d'infirmier puériculteur, d'auxiliaire de puériculture et de formation continue.

• **Pour le Centre hospitalier Sainte-Anne :**

- Les activités de pédopsychiatrie : un hôpital de jour et un service de guidance infantile
- La gestion de l'exploitation du bâtiment pour y installer de nouveaux services dans le domaine de l'enfance et de l'enseignement

Par ailleurs, 105 salariés seront repris par la Fondation, soit l'intégralité des emplois sur les activités reprises. Leurs statuts seront maintenus (ancienneté, maintien des conventions collectives...) voire améliorés (mutuelle et prévoyance).

... Pour créer un « nouvel IPP » dédié à l'enfance

Au regard des nombreux atouts de l'IPP, l'objectif des 2 établissements repreneurs est de créer un nouvel IPP pour le positionner comme un pôle d'excellence et de référence dans le champ de l'enfance, intervenant dans les domaines de la prévention, des soins, de l'enseignement et de la recherche

A compter de 2014, dans le cadre de ce projet de « nouvel IPP », les nouvelles activités développées seront les suivantes :

- **Pour le centre hospitalier Sainte Anne :**
 - Deux Centres Médicaux Psychologiques pour jeunes enfants et adolescents
 - Un service de soins de suite pour adolescents
 - L'école d'infirmières et l'école d'aides-soignantes
 - L'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) actuellement installé rue du Chevaleret
 - La création d'un service de pédopsychiatrie pour les préadolescents et jeunes adolescents (10/15 ans)
- **L'implantation sur le site de la tête du réseau Sud de Paris** en cours d'élaboration associant tous les services de pédopsychiatrie de ce territoire.
- **Dès 2012, l'accueil d'un nouveau partenaire**, l'Association Phymentin, avec ses activités de pédopsychiatrie (CMP) et d'enseignement.

« Par cette reprise conjointe, nos deux établissements initient un partenariat entre le public et le privé à but non lucratif, basé sur des valeurs de service public et pour répondre à un besoin de santé publique en Ile-de-France. Notre volonté est bien de développer le savoir-faire de l'IPP, forts de nos savoir-faire respectifs dans les domaines de l'enfance et de la prise en charge médico-sociale. Dès maintenant, nous nous engageons ensemble à développer ce beau projet de Nouvel IPP dédié à l'enfance tout en garantissant la viabilité et la pérennité des activités reprises. » **déclarent David Viaud, directeur général de la Fondation hospitalière Sainte-Marie et Jean-Luc Chassaniol, directeur du Centre hospitalier Sainte-Anne.**

A propos de la Fondation hospitalière Sainte-Marie

La Fondation hospitalière Sainte-Marie est une organisation privée à but non lucratif Reconnue d'Utilité Publique. Sa mission est de développer des filières de soin complètes et intégrées pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, des adultes handicapés et des personnes âgées dépendantes. La Fondation hospitalière Sainte-Marie est un acteur qui s'attache à offrir de nouveaux modes de prise en charge et d'accompagnement pour tous les enfants et en premier lieu les enfants en difficulté ou porteurs de handicap.

La Fondation s'engage pour apporter des réponses innovantes à des besoins insuffisamment pourvus.

www.fondationhospitalieresaintemarie.com

A propos du Centre hospitalier Sainte-Anne

Le Centre hospitalier de Sainte Anne est un établissement public de santé à vocation hospitalo-universitaire. Il accueille 7 secteurs de psychiatrie adulte, 2 services universitaires et 2 inter-secteurs de pédopsychiatrie. Il comporte également un Centre de Neurosciences universitaire comportant la neurochirurgie, la neurologie, la neuro-réanimation, la neuro-anatomopathologie et la neuro-imagerie, ainsi qu'un plateau de rééducation.

Il est reconnu comme un établissement de santé mentale de référence sur le plan national et international avec des axes spécifiques autour de la périnatalité et de la parentalité.

www.ch-sainte-anne.fr/

Contacts presse :

Attachée de presse : Guénola Désveaux – 01 49 24 58 42/ 06 64 39 30 56 – g.desveaux@thedesk.fr

Ingrid Antier-Perrot – Responsable communication - Fondation Hospitalière Sainte-Marie
01 53 90 65 23 / 06 10 49 10 62 – iantier-perrot@fhsm.fr

Véronique Istria – Responsable de la Communication - Centre hospitalier Sainte-Anne
01 45 65 83 04 – v.istria@ch-sainte-anne.fr